

NOUVELLES DE SAINT-VÉРАН, NOTRE COMMUNE

LE CHANT DU COO

PUBLICATION GRATUITE

Printemps - Été 2023 - N° 19

DOSSIER SITE CLASSÉ

LE BUDGET 2023

LE STATIONNEMENT



Sommaire

- Édito du Maire 3
- Dossier site classé 4
- Le budget 2023 5
- Le stationnement 6
- Travaux et aménagements 6
- Le mérule 6
- Le diagnostic énergétique des bâtiments communaux 7
- Que devient la borne de recharge électrique ? 7
- Le personnel communal 8
- La retraite de Didier Florence 8
- La prime vélo 8
- L'état civil 8
- Le saviez-vous ? 8

LE CHANT DU COQ est une publication de la mairie de Saint-Véran

1 place de l'Église 05350 Saint-Véran

Téléphone : 04 92 45 83 91

Mail : mairie.stveran@wanadoo.fr

Responsable de la publication :

Mathieu Antoine, maire de Saint-Véran

Photographies :

Mathieu Antoine - X

Imprimé par nos soins sur papier issu de forêts gérées écologiquement (label PEFC).



le Queyras

RENCONTRE EN CIEL PUR
Les mille et une planètes
DIMANCHE 9 LUNDI 10 JUILLET 2023

PROGRAMME
Tables rondes Animations Ateliers Observations

Informations et inscriptions
<https://lequeyras.com/agenda/rencontre-en-ciel-pur>
04 92 46 76 18

L'Office de Tourisme du Queyras et du Queyras souhaite remercier l'ensemble de ses partenaires qui ont rendu cette semaine éditoriale possible. Merci à la Mairie de Saint-Véran qui accueille le festival et au Conseil Scientifique composé de :

- Danielle Aillon (Directrice du musée encastré au CNRS)
- Hervé Sola (Institut d'Astrophysique Spatiale Université Paris-Saclay)
- Antoine Struparek (Commissaire à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives)

LE LABO DES RIGOLADES SCIENTIFIQUES

Dimanche 8 et lundi 10 juillet
Petits astronomes en herbe, nous nous retrouverons dès 10h au cœur du village de Saint-Véran 1 Ateliers, animations et d'autres expériences ludiques te permettront de faire tes premiers pas dans le monde de l'astronomie.

LES ATELIERS

3, 2, 1... Décollage dans les étoiles
Ca te dirait de construire ta première fusée à propulser avec de l'air ? À l'aide de papier cartonné, tu fabriqueras et personnaliseras ta fusée. Une fois terminée, place au décollage !
11h-11h30, 11h30-12h, 12h-12h30, 12h30-13h (formation + décollage) Place de la Mairie À partir de 8 ans
3€ Sur inscription - places limitées

Ton exploration imaginaire
En dehors de notre système solaire composé de huit planètes, se trouvent d'autres planètes, nous les appelons... les exoplanètes ! À l'aide d'un pictogramme, d'une palette de couleurs infinie et de ton imagination débordante, tu réaliseras ta propre exoplanète, celle que les astronomes n'ont même pas encore découverte !
11h-12h et 14h-15h Place de la Mairie
À partir de 8 ans 3€ Sur inscription - places limitées

ATELIER CONFÉRENCE

Embarquement dans la Station Spatiale Internationale
Quelle est la vie des spatiaux de la Station Spatiale Internationale ? Tu découvriras les questions des personnes vivant dans ce laboratoire géant qui tourne autour de la Terre grâce à des expériences en tout genre : soins de nourriture spatiale, expériences de goût... Le débat interactif te permettra de poser toutes les questions que tu souhaites !
11h-12h Salle polyvalente À partir de 8 ans
3€ Gratuit Entrée libre

ANIMATIONS

Planétarium
Le planétarium est une grosse bulle gonflable à l'ambiance de ludoque, pendant 1h, tu vas en voyage à travers notre propre système solaire, puis tu pourras cette fois-là aller jusqu'au milieu interstellaire. Tu vas à la rencontre de la vie des étoiles et de leur système planétaire. Quel être connais-tu des planètes amovibles ?
Séances à 11h-14h 15h30-17h Place de la Mairie
À partir de 6 ans 3€ Sur inscription - places limitées

Spéctacle « Astrono-magico »
(uniquement le lundi 10 juillet)
Entre tours de magie et conférence d'astronomie, Floppy te racontera à hauteur du cosmos de manière poétique, ludique et pédagogique. C'est parti pour un tour d'honneur à travers le système solaire, les étoiles et les galaxies. Cueille les mystères de l'Univers tout en défiant les lois de la physique que le rêve et l'illusion, c'est ce qui t'amènera lors de ton voyage.
18h-19h15 Salle de l'Alta Pyra Tout public - à partir de 7 ans
3€ Gratuit Entrée libre - places limitées

mai du soleil de Saint-Véran

Saint-Véran à 2040 m, est réputé pour son ciel d'une pureté exceptionnelle et son exposition au soleil de 300 jours par an en moyenne ! La Maison du Soleil de Saint-Véran est un projet singulier où l'observation authentique de notre étoile associe une éducation inégalable. Ouverte à toutes et tous, la Maison du Soleil est un lieu d'apprentissage et d'innovation.

Visite libre
de 10h à 13h et de 13h30 à 18h30 Entrée gratuite
de 13h30 à 17h Entrée payante

Visite guidée de la Maison du Soleil
de 13h30 à 17h Entrée payante

Les Ateliers
À la Maison du Soleil, quel que soit ton âge, tu découvriras des ateliers ludiques et créatifs !
En journée À partir de 6 ans 3€
Sur inscription uniquement à la Maison du Soleil

L'OBSERVATOIRE DE SAINT-VÉRAN

Un peu plus près des étoiles avec une nuit à l'Observatoire de Saint-Véran

Chaque soir, avant d'aller te coucher, tu sois admirer le ciel ? En contemplant l'infini de la voûte céleste, tu te sens pris d'un léger vertige ? Tu es toujours émerveillée par les constellations ? Tu n'as jamais manqué de faire un vœu en voyant passer une étoile filante ?

Alors nous avons un truc pour toi : Un sacri-truc, même passer une nuit à presque 3 000 mètres en tête à tête avec galaxies et nébuleuses ! Ici, colle au télescope comme un vrai astronome !

Il est possible de dormir à l'haute altitude d'été et d'été. Les tarifs et réservations sont à consulter sur lequeyras.com

TABLES-ROUNDES

Animées par Mathieu Vidard, astrophysicien de l'émission scientifique « La Terre au carré » sur France Inter.

Sous forme d'échanges avec la présence de plusieurs scientifiques, les tables rondes te permettront de découvrir et d'approfondir tes connaissances sur l'astrophysique et les sujets d'actualité.

19h30-17h Chapitre Sur inscription Entrée gratuite

Dimanche 9 juillet

D'où viennent les planètes ?
L'homme s'intéresse depuis toujours à la voûte céleste. L'histoire de la découverte des planètes remonte à plus de quatre siècles. Il faudra néanmoins attendre 1995 pour détecter la première exoplanète, et même un œil sur leur incroyable diversité. Comment se forment-elles ? Comment évoluent-elles ? À quel point sont-elles abondantes dans notre galaxie, et dans l'Univers ? Au travers des regards croisés, tu toucheras du doigt la vertigineuse histoire des exoplanètes que les scientifiques étudient quotidiennement encore aujourd'hui.

Anaëlle Maury, Chercheuse au Département d'Astrophysique du CEA, Laboratoire AIM Paris-Saclay
Arnaud Cassan, Astrophysicien à l'Institut d'Astrophysique de Paris (IAP)
Magali Deseuil, Astrophysicienne, Professeure à Aix-Marseille Université, Laboratoire d'Astrophysique de Marseille

Jeudi 13 juillet

Notre système solaire est-il un cas particulier ?

Le Système solaire a considérablement évolué depuis sa formation initiale. Notre système solaire que nous connaissons est-il unique en son genre dans notre voie lactée ? Pourquoi la Terre est-elle recouverte d'Océans alors que Mars ressemble à un caillou aride ? Quelles sont les conditions à réunir pour qu'une forme de vie apparaisse sur une planète ? Des experts seront présents pour répondre à tes questions afin de mieux comprendre tout ce que tu as toujours voulu savoir sur notre planète bleue et notre système solaire.

Emeline Belin, Professeure d'Astrophysique, membre de l'équipe Exoplanètes du département d'astronomie et directrice du Centre Vie dans l'Université de Genève et du pôle de recherche national Planets.
Marie-Christine Maurer, Professeure de Biologie à Sorbonne Université et au MNHN.
Yassin Jaoui, Chercheur postdoctoral au LATMOS (Laboratoire atmosphères, milieux, observations spatiales).

LES SOIRÉES

ACTUALITÉ DU MONDE ASTRO
Dimanche 9 juillet
Un rendez-vous à ne pas manquer si tu es passionné(e) d'astronomie. Les scientifiques présents sur le festival t'invitent à échanger autour de différents sujets d'actualité.
19h30-22h Tarif passé
RDV à la Maison du Soleil Gratuit
Sur inscription - 20 Places

LE MONDE SECRET DE LA NUIT
Dimanche 9 et lundi 10 juillet
Première partie de soirée : Une lecture du ciel nocturne en live
En fin de journée, le soleil disparaît derrière nos montagnes pour laisser place à la magie des étoiles. Allongé(e) dans l'herbe, avec une lampe torche que nous te servirons à ton arrivée, un animateur te fera découvrir les principaux constellations de la voûte céleste.
Deuxième partie de soirée : Observations aux télescopes une fois accablé(e) à l'observatoire, tu pourras découvrir cinq objets du ciel portés par cinq télescopes. Un animateur est présent auprès de chaque instrument pour apprendre à poser l'œil dans la lunette puis comprendre ce qui est observé.
21h-22h Tarif public RDV à la Maison du Soleil Gratuit

À FAIRE À SAINT-VÉRAN CET ÉTÉ

Les lundis, mardis, mercredis et jeudis de juillet au 31 août 2023

Astro 2000, le 8ème dans les étoiles
La Maison du Soleil t'accueille pour une soirée d'observation à 2040 mètres d'altitude. Après une lecture du ciel à l'œil nu puis une visite de la Maison du Soleil et de l'Observatoire, tu te familiariseras avec le ciel grâce au planétarium numérique. Tu finiras ensuite sur le territoire qui domine le village et dans une ambiance magique, à l'aide d'un télescope et d'un Éclipse, tu observeras le ciel par Saint-Véran, planètes, lune, galaxie, nébuleuse...
Rendez-vous à 22h (en juillet) et à 21h30 (en août)
Durée : 21h00 à 23h00 Maison du Soleil Tarif public
Sur inscription à l'Office de Tourisme

Dimanche 16 juillet
Fête de la cuisine
Tous les ans, le 16 juillet, la Fête de la Cuisine est un pèlerinage à la chapelle de Claus où sera célébrée une messe avec nos voisins italiens. Départ de la procession à 8h15 devant l'église de Saint-Véran, un apéritif en musique sera offert par Fruit-Soleil.
Vers à la fin de la messe. La fête ancestrale continuera ensuite sur la place de l'église des 16h avec grillades, buvette et concert.

Dimanche 23 juillet
Fête des traditions
Une journée de fête autour des métiers et de la vie d'autrefois ! Au programme : Tranchimanche, fabrication et vente du pain cuit au four du quartier de la Ville, démonstration de tonte de moutons. À partir de 11h30 grillades et buvette au cœur du village pour continuer l'après-midi festif avec chants et danses.

Édito du Maire



C'est avec confiance que nous abordons cette nouvelle saison d'été. Les indicateurs semblent être au vert quant à la fréquentation touristique. Le printemps pluvieux suscite moins d'inquiétude quant à la possible sécheresse que nous avons vécue l'an dernier, mais ne nous rassure pas quant à l'état de notre planète, dont on nous annonce un réchauffement non pas de 2°, mais de 4°C.

En examinant le bilan hivernal des stations de ski du Queyras, les chiffres doivent nous inciter à la plus grande prudence. En effet, l'augmentation programmée des coûts de l'énergie ainsi que les investissements indispensables nous obligent à anticiper sur le plan budgétaire. Nous devons, autant que possible, nous donner les moyens de nous préparer à des transitions probables.

C'est dans ce contexte que le conseil a pris la décision, dans l'intérêt général, de reprendre la gestion de l'observatoire au dépend de l'association Saint-Véran Culture et Développement. Je suis conscient que cette décision ne plaît pas à tout le monde, mais le bilan à la fin de la saison nous donnera raison.

Ce deuxième semestre sera riche en avancées notoires pour le PLU et l'AVAP, qui passeront par les phases d'enquête publique.

Je n'oublie pas le projet de site classé, dont l'enquête publique est prévue entre août et septembre. Ce projet est important et contribuera à la notoriété de notre commune.

Le dossier du presbytère suit son cours avec le lancement de la maîtrise d'œuvre. De son côté, la réflexion sur le devenir de la maison collective « Chez Romain » avance grâce à l'accompagnement conjoint du CAUE 05 (Conseil Architecture et Urbanisme) et de l'ADRETS (Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services).

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer un bel été !

Mathieu Antoine

DOSSIER SITE CLASSÉ

Un site classé est un lieu dont la législation permet d'assurer la préservation des monuments naturels et des sites dont le caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque relève de l'intérêt général. Il permet de mieux accompagner leur gestion.

Cette mesure, issue de la loi du 2 mai 1930 relevant de la compétence du ministère de l'écologie, est mise en œuvre localement par la DREAL et les Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) sous l'autorité des préfets de département.

Il existe deux niveaux de protection : le classement et l'inscription.

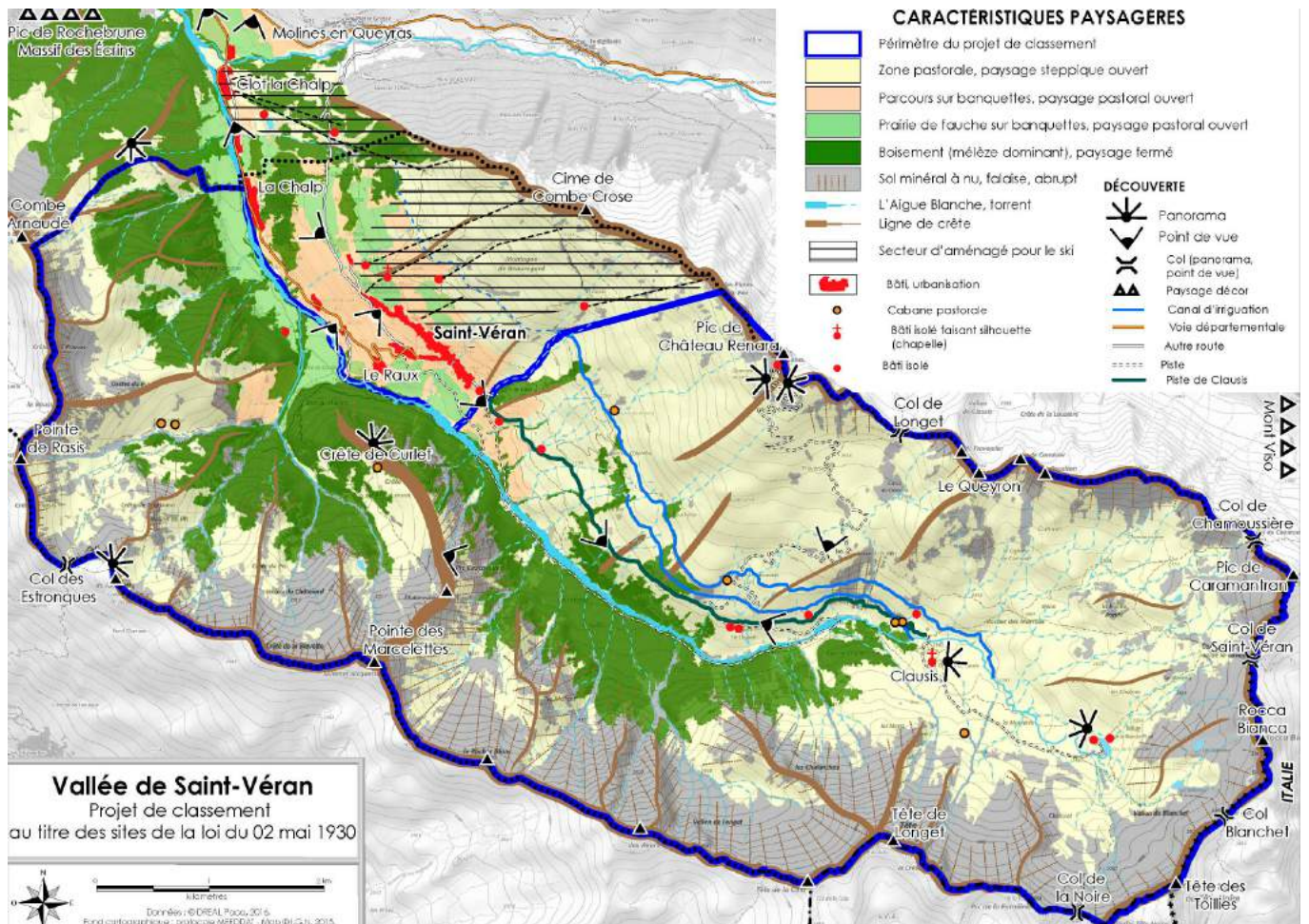
- Le classement est généralement réservé aux sites les plus remarquables à dominante naturelle, dont le caractère, notamment paysager, doit être rigoureusement préservé. Les travaux y sont soumis, selon leur importance, à une autorisation préalable du préfet ou du ministre de l'écologie. Dans ce dernier cas, l'avis de la commission départementale des sites (CDNPS) est obligatoire. Les sites sont classés après enquête publique par arrêté ministériel ou par décret en Conseil d'État.
- L'inscription est proposée pour des sites moins sensibles ou plus aménagés qui ne nécessitent pas un classement.

La France compte aujourd'hui environ 2680 sites classés et 4794 sites inscrits, dont 217 sites classés et 358 sites inscrits en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ils présentent des tailles et des caractéristiques extrêmement variées.

Le classement de la vallée a été proposé par la commune dès 2013, confirmé en 2015 et réitéré par le conseil municipal nouvellement élu en 2020. Le périmètre englobe l'ensemble de la commune, à l'exception des zones urbaines et du domaine skiable.

Les activités anthropiques actuelles sont autorisées sans contraintes supplémentaires (agriculture, chasse, tourisme). Des orientations de gestion seront définies pour permettre un meilleur accompagnement de ces activités (canaux d'irrigation, ferme de Pré Rolland, etc.).

Le classement est une reconnaissance d'un territoire remarquable pour ses qualités naturelles. Associé à la reconnaissance des qualités paysagères et architecturales des zones habitées, il constitue certainement un atout indéniable pour enrichir la notoriété de notre commune.



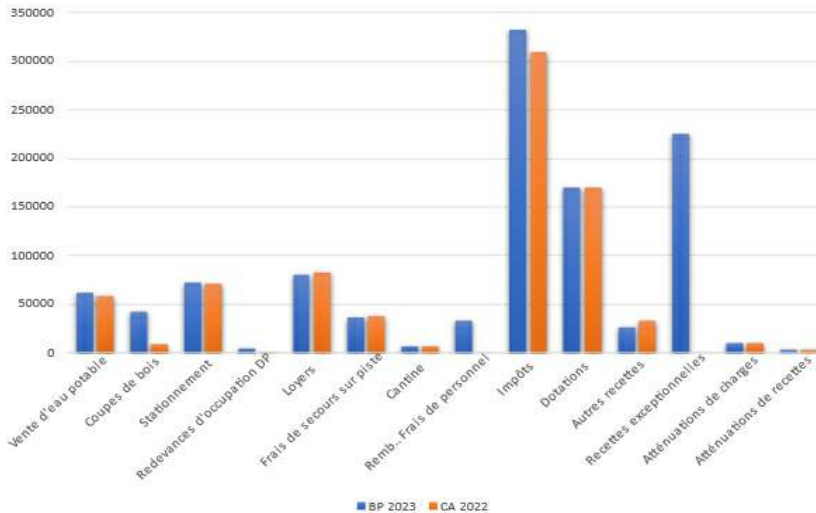
Ce classement est soumis à une enquête publique entre août et septembre. Vous serez invités à donner votre avis si vous le souhaitez.

LE BUDGET 2023

Le budget principal de la commune en 2023 est de 1 435 625,11 € en fonctionnement et de 729 541,79 € en investissement.

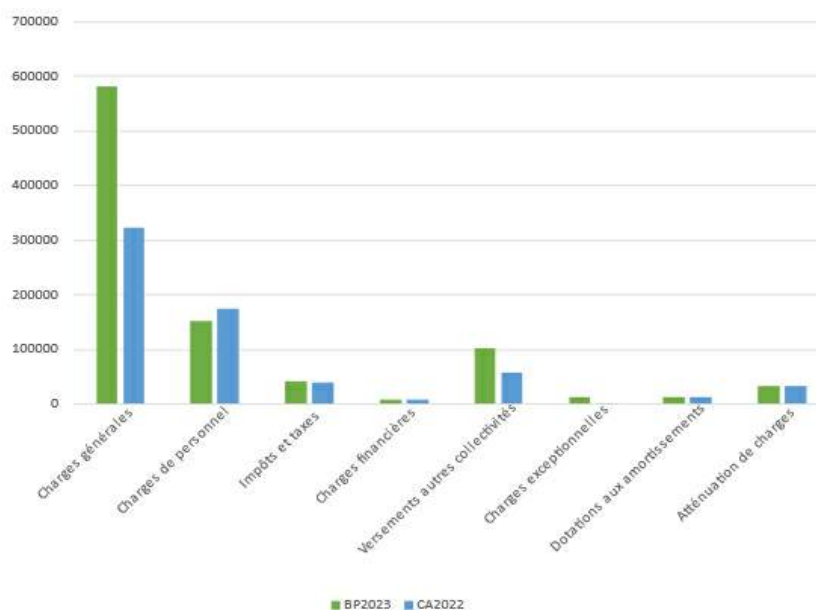
Le budget de fonctionnement est important en raison de l'excédent de 2022 reporté (331 409 €) ainsi que de la prise en compte du remboursement des travaux de la toiture de l'Observatoire (235 000 €).

Évolution des recettes 2023 par rapport à 2022 :



*Recettes exceptionnelles = remboursement par l'assurance toiture observatoire ; remboursement frais de personnel = affectation des charges pour la Maison du Soleil et l'Observatoire.
Atténuations de charges = remboursement de la part de différentes structures + amortissement subventions.*

Évolution des des dépenses 2023 par rapport à 2022 :



Baisse des charges de personnel affectées en 2023 au budget de la Maison du Soleil ; augmentation des charges générales (augmentation électricité + travaux réparation toiture de l'Observatoire) ; augmentation des versements aux autres collectivités à cause de l'augmentation des charges du SIVU (remontées mécaniques).

Voici les principales opérations d'investissement prévues en 2023 :

- Transformation de l'ancien local pompier, comprenant des dépenses pour la maîtrise d'œuvre en 2023, un diagnostic du mur et du cimetière de l'église avec l'aide des Monuments Historiques, et des améliorations de l'isolation des bâtiments suite au diagnostic du Syme 05. Il y aura également la réfection de la toiture du Bouticari.
- Remplacement des ordinateurs de l'école.
- Mission de programmation pour la Maison Romain Mathieu par le CAUE et ADRETS.
- Mission de maîtrise d'œuvre pour obtenir un avant-projet détaillé pour le presbytère en vue de demander des subventions.
- Étude de programmation urbaine pour la Cala et le parking de l'église.

Le budget de la Maison du Soleil :

Il est également revu à la hausse en raison de la prise en compte des revenus de l'Observatoire, soit un total de 114 862 € (77 000 € + 37 862 € d'excédent reporté).

LE STATIONNEMENT

Depuis deux ans, nous avons apporté des améliorations à l'accueil des visiteurs pendant l'été. Les recettes liées au stationnement (stationnement, macarons séjour, camping-car) ont atteint près de 70 000 euros, et la période d'accueil a été prolongée du 15 juin au 15 septembre. Cependant, il reste un problème majeur : il y a trop de véhicules qui entrent dans le village alors qu'ils n'y sont pas autorisés et qui se garent de manière anarchique. Cela ne donne pas une bonne image de notre village que nous encourageons à visiter à pied.

À partir du 15 juin, nous mettons en place une zone bleue de stationnement limitée à 30 minutes dans toutes les rues principales du village. Il sera autorisé de se garer en bordure de la chaussée à condition que cela ne gêne pas la circulation. Un disque bleu permettra de contrôler la durée du stationnement, et des panneaux seront installés aux deux entrées du village. Le stationnement de longue durée sera donc interdit le long des rues. Cette règle existe depuis longtemps, mais elle sera désormais régulièrement contrôlée par la gendarmerie, qui n'hésitera pas à dresser des procès-verbaux.



Par la même occasion, nous rappelons que les véhicules non munis de macaron (résidents, séjour, travail) ou d'un laissez-passer n'ont pas le droit de circuler dans le village. Merci de rappeler cette règle à vos clients, car des contrôles seront effectués.

Cet été, nous renforçons l'équipe d'accueil avec cinq personnes pendant les périodes les plus chargées. Ensemble, nous pouvons considérablement améliorer les conditions de circulation dans le village. Nous comptons sur vous.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

La rue du Raux, qui était en mauvais état, a été refaite en enrobé. Le coût des travaux s'élève à 35 397 € HT, financé à 50 % par le département des Hautes-Alpes.



Avec l'installation des deux derniers panneaux RIS (Relais d'Information Service) au Pont du Moulin et à la Chalp, le dispositif est maintenant complet (abribus, la bergerie et le parking Madeleine).

LE MÉRULE

Lors de l'étude architecturale du presbytère, la présence de mэрule a été détectée. Ce champignon n'a pas l'habitude de se développer à des altitudes comme les nôtres, et le changement climatique pourrait en être la raison.



Le mэрule se nourrit des matériaux présents dans la maison, principalement de la cellulose du bois. Cependant, il a été découvert que ce champignon a également besoin de calcium et de fer pour se développer. Ainsi, il peut s'attaquer aux plâtres, aux briques et aux métaux pour récupérer les nutriments nécessaires à sa croissance. Le mэрule apparaît souvent dans des endroits sombres, préférant les bois dont l'humidité se situe entre 30 et 40 %.

Le problème du mэрule est qu'il peut rester en dormance pendant plusieurs décennies. De plus, il se cache souvent et reste invisible, par exemple derrière les plaques de plâtre, les lambris ou dans des vides sanitaires. Il est donc très difficile de détecter sa présence sans effectuer des travaux de démolition.

Le mэрule est un colonisateur très efficace. Il se propage rapidement dans toute la maison grâce à un réseau de rhizomorphes, une sorte de micro-racines. C'est pourquoi il est essentiel d'agir rapidement dès que vous avez connaissance de sa présence.

Si vous soupçonnez la présence de mэрule dans votre maison, n'hésitez pas à faire réaliser un diagnostic et à prévenir la mairie. Si nécessaire, faites appel à une entreprise spécialisée pour effectuer un traitement approprié.

LE DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Cette analyse gratuite a été réalisée par le SyME05 (Syndicat Mixte d'Énergie), une structure départementale qui fournit une assistance aux communes dans tous les domaines liés à l'énergie. Dans le cadre de cette analyse, une ingénieure s'est rendue deux fois en avril 2022 pour effectuer des mesures afin d'établir un bilan énergétique de tous les bâtiments communaux, y compris la bergerie, le bâtiment de la mairie, l'école, les logements, la salle polyvalente, le logement de la poste, le bâtiment multiactivités « Bouticari » et la Maison du Soleil.

L'étude a été présentée à la mairie en novembre dernier. Des recommandations ont été formulées pour chaque bâtiment en ce qui concerne les améliorations à apporter pour la rénovation thermique. Un ordre de priorité a été établi pour chaque solution proposée, et aucun problème n'a été identifié comme étant très urgent. Le temps de retour sur investissement a également été pris en compte.

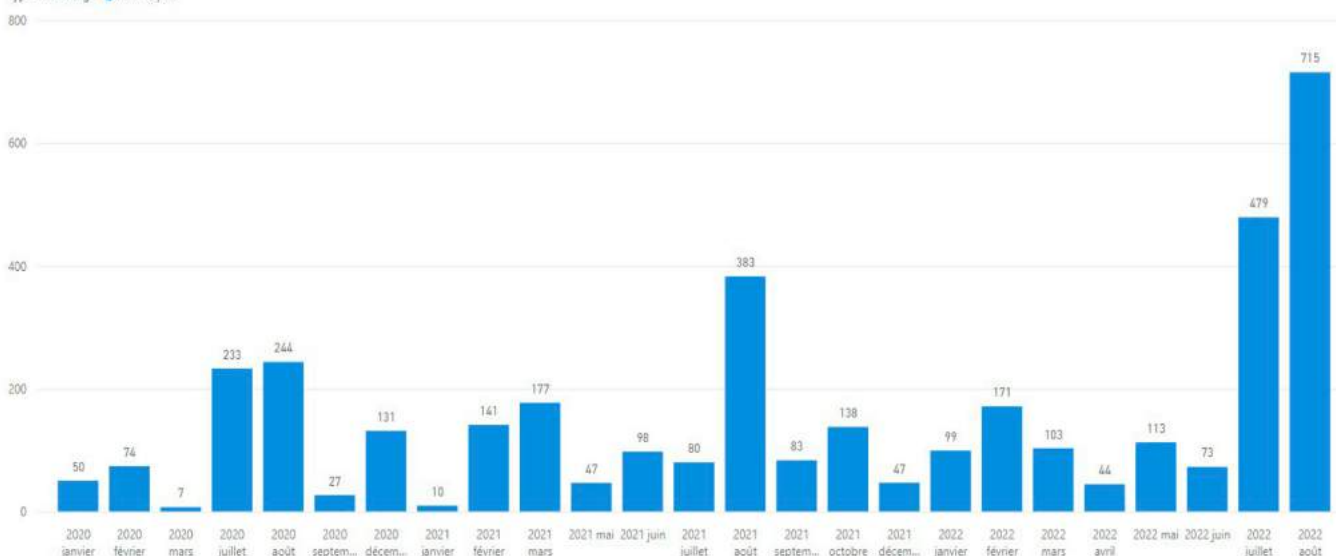
Un bilan économique a été étudié pour chaque cas, en calculant les coûts associés aux solutions envisagées. Les totaux pour chaque bâtiment sont significatifs. Le SyME05 propose également d'accompagner la commune dans les projets de rénovation en offrant un mandat de Maîtrise d'Ouvrage déléguée par le biais d'une convention SyME-Rénov. Ce service a un coût équivalent à 3,6 % de l'enveloppe budgétaire prévisionnelle.

QUE DEVIENT LA BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE ?

Une borne de recharge pour véhicule électrique a été installée sur le parking municipal, situé sous le bâtiment de la Bergerie, depuis janvier 2020. Le graphique ci-dessous met en évidence une prédominance d'utilisation pendant les périodes touristiques, tandis que durant les périodes creuses, on remarque un niveau d'usage plus faible.

Notons une croissance constante de l'usage de la borne, qui atteint quasiment le double de sa fréquentation initiale.

Type de recharge ● SEMI Rapide



territoire
d'énergie

HAUTES-ALPES • SyME05



ACCOMPAGNEMENT POUR UNE ANALYSE ÉNERGÉTIQUE GLOBALE

SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE SAINT VERAN



Frédérique Marrou



LE PERSONNEL COMMUNAL

Ce printemps, il y a eu du mouvement dans le personnel municipal.

Cédric Drouard quitte ses fonctions après un an et demi en tant qu'employé communal.

Il est remplacé par Bastien Bérard, qui vient s'installer avec sa femme et leur fille. Un grand merci à Cédric pour son travail ici et je lui souhaite bonne chance pour la suite.

Au niveau administratif, Geneviève Gabet a assuré l'intérim pendant le congé maternité d'Émilie. C'était un soulagement qu'elle ait accepté de prendre en charge cette responsabilité, et je la remercie infiniment.

Émilie revient à 80 %, et Bénédicte Peyrot de Molines viendra renforcer l'équipe, qui compte également Julien Isnel.

Je souhaite la bienvenue à ces nouvelles recrues, je n'oublie pas le personnel saisonnier de l'accueil, de la Maison du Soleil, ainsi que les prestataires de l'Observatoire.

Mathieu Antoine

LA RETRAITE POUR DIDIER FLORENCE

Didier, notre infatigable facteur, prend sa retraite après 22 années passées à Saint-Véran. Distribuant le courrier au pas de course, mais en prenant toujours le temps d'un sourire ou d'un petit mot.

Un facteur ne se limite pas à son métier. Il est également un lien social essentiel et au regard du monde qui s'est réuni pour le remercier ce samedi 10 juin, cette qualité, Didier l'a plus que remplie. Il a honoré sa fonction de la plus belle des manières au point d'avoir été choisi pour réaliser un documentaire sur le métier.

« Merci, Didier. Nous parions que la retraite ne ralentira pas ton élan, que tu continueras à gravir les pentes enneigées ou à courir sur les sentiers. Tu es à jamais une figure emblématique des facteurs de Saint-Véran, aux côtés de Joseph Beaufiles et Roger Martin, qui t'ont précédé ».



LA PRIME VÉLO

En 2023, dans le cadre d'une démarche de préservation énergétique, le gouvernement français a révisé le montant de la prime à la conversion. Ainsi, si vous achetez un vélo classique ou électrique et que vous remplissez les critères d'éligibilité, vous pouvez bénéficier d'une aide financière.

Les critères d'éligibilité ont été renforcés à partir du 1er janvier 2023 afin de couvrir 50 % des ménages les plus modestes, avec un revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022. Si vous résidez en France et que vous avez des ressources inférieures à 14 089 €, ou si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez prétendre à cette aide.

Toutes les informations concernant les aides disponibles en fonction du type de vélo acheté sont disponibles sur la page dédiée. Pour bénéficier de cette aide, vous devez déposer votre demande sur le site : <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil> dans un délai de six mois suivant la date de facturation de votre vélo.



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



L'ÉTAT CIVIL

Naissances

- Aline Cortese Serre née le 4 juin 2023.

Décès

- Françoise Albert, épouse Jouve le 7 janvier 2023,
- Albert Lannes le 18 janvier 2023,
- Juliette Bichard Kunetz le 19 janvier 2023,
- Marie-Antoinette Martin-Mista, épouse Philip le 6 février 2023,
- Joseph Isnel le 30 avril 2023,
- Jean Isnel le 16 mai 2023.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Au dernier recensement en 2019, la population de Saint-Véran s'élevait à 192 habitants, ce qui marque une baisse très significative. En effet, la population était de 282 habitants en 2008 et de 262 habitants en 2013. Il convient de noter que Saint-Véran a connu son pic de population à la fin du 19ème siècle, avec 870 habitants.

En ce qui concerne les Hautes-Alpes, la population totale s'élève à environ 141 000 habitants, ce qui représente environ 2,7 % de la population de la région PACA qui compte environ 5 000 000 d'habitants. Parmi les principales villes du département, Gap compte environ 40 000 habitants, Briançon en compte environ 12 000 et Embrun environ 6 000 habitants.